

# Programme d'assistance financière à l'accessibilité au camp de jour de Dolbeau- Mistassini (PAFACJDM)

Le cadre du programme d'assistance financière à l'accessibilité du camp de jour de Dolbeau-Mistassini désire venir en aide **aux familles résidentes les moins nanties**, sur son territoire qui, sans ce programme, ne pourraient offrir à leur enfant l'expérience d'un camp de jour dynamique et favorable à leur développement.

Pour être admissible, les familles doivent être référées par un organisme communautaire voué au support des familles ou de charité, par les directions des écoles ou par le CIUSSS Maria-Chapelaine.

Les familles peuvent également faire une demande directement au comité du PAFACJDM. La famille doit alors remplir un bref formulaire afin de présenter sa situation familiale et doit respecter certains critères, notamment au niveau du revenu familial annuel.

Condition d'admissibilité selon les seuils de revenus suivants :

Seuils de faible revenu familial annuel brut (avant impôt)*	Nombre de personnes dans la famille (inclure le ou les parents)					
	2 (1+1)	3 (1+2 ou 2 +1)	4 (1+3 ou 2 +2)	5 (1+4 ou 2 +3)	6 (1+5 ou 2 +4)	7 (1+6 ou 2 +5)
Jusqu'à 24 400 \$	50%	50%	50%	50%	50%	50%
24 401 \$ à 30 378 \$	40%	40%	40%	40%	40%	40%
30 379 \$ à 37 345 \$		30%	30%	30%	30%	30%
37 346 \$ à 45 343 \$			20%	20%	20%	20%

\*Source des catégories de seuil de faible revenu : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement.

Les familles ainsi sélectionnées auront l'opportunité d'inscrire leur(s) enfant(s) au camp de jour, et ce, à une fraction du coût normal, soit entre 20 % et 50% de rabais selon le type de famille.

Le revenu et la taille de la famille sont considérés. Vous devez présenter deux documents qui serviront à déterminer le rabais auquel vous avez droit :

La prestation fiscale canadienne pour enfants  
Gouvernement fédéral, renseignements : 1 800 387-1194

Agence du revenu du Canada / Canada Revenue Agency

AVIS  
PRESTATION FISCALE CANADIENNE  
POUR ENFANTS

Date	20 juil 2011	Nombre d'assurance sociale	000 000 000
Année d'imposition	2010	Centre de service	
Période de versement	juillet 2011 à juin 2012	Shawangon Sud	QC
		0366 758	1-800-387-1194

PRÉNOM NOM  
ADRESSE CIVIQUE  
VILLE PROVINCE

CODE POSTAL

Le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants  
Gouvernement provincial, renseignements : 1 800 667-9625

Revenu des centres Québec

Conservez cet avis

000000 X0 000 0000 X000

PRÉNOM NOM  
ADRESSE CIVIQUE  
VILLE PROVINCE, CODE POSTAL

Le 15 mai 2011

Numéro de client  
XXX 0000 0000

Nous vous assurons la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez relativement à votre revenu familial.

**Important :** Ce programme s'adresse aux familles résidentes de Dolbeau-Mistassini. Aucune demande ne sera traitée pendant les inscriptions sur place.



Formulaire d'inscription au Programme d'assistance financière à l'accessibilité au camp de jour de Dolbeau-Mistassini  
(Période de la demande entre 5 mars et le 6 avril)

Identification du parent :  
(Pour remplir la demande, vous devez être résidents de Dolbeau-Mistassini)

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Pour nous permettre de bien comprendre votre situation, nous vous demandons une brève présentation de votre famille.

Combien d'enfants de votre famille désiriez-vous inscrire ? \_\_\_\_\_

Nombre de personnes dans la famille (inclure le ou les parents) : \_\_\_\_\_

Important : **Le revenu familial brut** = le revenu des deux parents qui ont la charge de l'enfant ou du parent qui débourse les frais reliés au camp et de son (sa) conjoint(e) actuel(le).

Vous devez nous fournir le document suivant concernant l'année d'imposition la plus récente disponible :

La prestation fiscale canadienne pour enfants  
Gouvernement fédéral, renseignements : 1 800 387-1194



Le crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants  
Gouvernement provincial, renseignements : 1 800 667-9625



Quelles semaines désirez-vous inscrire vos enfants ?

Nom de l'enfant:	sem.1	sem.2	sem.3	sem.4	sem.5	sem.6	sem.7	sem.8 <sup>(1)</sup>
1-								
2-								
3-								
4-								
5-								
6-								

Semaine 1 : 25 juin au 29 juin  
Semaine 2 : 02 juillet au 06 juillet  
Semaine 3 : 09 juillet au 13 juillet  
Semaine 4 : 16 juillet au 20 juillet

Semaine 5 : 23 juillet au 27 juillet  
Semaine 6 : 30 juillet au 03 août  
Semaine 7 : 06 août au 10 août  
*Semaine 8 : 13 août au 17 août<sup>(1)</sup>*

Les coûts rattachés au service de garde ne sont pas admissibles à la demande d'aide financière.

*(1) Veuillez prendre note que la 8<sup>e</sup> semaine est conditionnelle au nombre d'inscriptions et à la disponibilité des moniteurs.*

### **Autorisation**

J'autorise les responsables du Camp de jour à transférer la présente demande à la personne responsable des demandes d'aide financière. J'autorise cette personne à vérifier les informations que j'ai transmises dans la présente demande d'aide financière auprès des personnes concernées : ministère du Revenu, gouvernement fédéral, employeur et conjoints. J'atteste que les informations transmises dans la présente demande d'aide financière sont réelles et je suis conscient que toute fausse déclaration m'exclut automatiquement du programme d'aide financière.

Finalement, prendre note que la Ville de Dolbeau-Mistassini a débloqué un montant pour améliorer la qualité de vie de certaines personnes démunies dans notre communauté.

La municipalité traitera donc les documents complets reçus à l'adresse suivante :

Madame Pauline Lapointe  
PAFACJDM  
105, avenue de l'Église  
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4Z7

Au fur et à mesure de leur réception, les fonds étant limités, la Ville de Dolbeau-Mistassini appliquera la directive du « premier arrivé premier servi ».

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_